



**HAL**  
open science

# Enseigner l'architecture durant le moment Vichy (1940-1944). De Paris à Lyon PAR ENSARCHI •

11/05/2021

Christian Marcot, Amandine Diener

## ► To cite this version:

Christian Marcot, Amandine Diener. Enseigner l'architecture durant le moment Vichy (1940-1944). De Paris à Lyon PAR ENSARCHI • 11/05/2021. 2021. hal-03795449

**HAL Id: hal-03795449**

**<https://hal.science/hal-03795449v1>**

Submitted on 13 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Enseigner l'architecture durant le moment Vichy (1940-1944). De Paris à Lyon

PAR [ENSARCHI](#) · 11/05/2021

*Amandine DIENER, Institut de Géoarchitecture (UBO), Laboratoire Géoarchitecture (EA 7462) et associée à ARCHE (UR 3400)*

*Christian MARCOT, ENSA Lyon, Laboratoire EVS LAURE (UMR 5600) et rattaché à INAMA (ENSA Marseille)*

*Contribution à l'ANR EnsArchi, Axe 2 « Réévaluation d'un enseignement et d'une pédagogie », sous thème « Le moment Vichy »*

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, après de multiples projets de restructuration de l'enseignement de l'architecture<sup>[1]</sup> envisagés par le directeur Paul Landowski (1875-1961) le contexte militaire entraîne la division du territoire français en deux zones qui contraint à repenser l'organisation de l'enseignement sur le sol national. S'opère alors le jeu d'une recomposition des rapports entre Paris et la province qui, sous couvert de modalités pratiques liées à l'enseignement, réactive plus largement le débat sur le rapport qu'entretient l'ENSBA vis-à-vis de ses succursales, les ERA créés au début du siècle. La double réforme de la profession et de l'enseignement de l'architecture, respectivement identifiées par la loi du 31 décembre 1940 qui crée l'Ordre des architectes et réserve l'inscription au tableau aux seuls diplômés par le gouvernement (DPLG), et l'arrêté du 17 février 1941 qui réorganise les études d'architecture, redéfinit les rapports entre ces écoles. Elle marque la supériorité de l'ENSBA par l'attribution exclusive du port du titre DPLG et la création en son sein d'une section des hautes études destinée, selon Louis Hauteceur (1884-1973), à la formation d'une « élite d'architectes capables de maintenir les traditions de l'Architecture française et d'en assurer le développement dans l'avenir<sup>[2]</sup> ».

Dans la lignée des travaux menés par Antonio Bruccleri<sup>[3]</sup> et Caroline Poulain<sup>[4]</sup> sur la période Vichy – particulièrement la restructuration de la Direction des études et la position centrale de Louis Hauteceur (1884-1973) – et de Jean-Louis Cohen<sup>[5]</sup> sur l'activité des prisonniers de guerre, cet article

s'intéresse plus particulièrement au cas lyonnais qui demeure encore assez méconnu. Si les recherches de Jean-Pierre Martinon<sup>[6]</sup> reviennent sur les carrières de Grands prix de Rome, notamment lyonnais, et celles de Jacques Rey<sup>[7]</sup> évoquent l'enseignement à l'école régionale d'architecture de Lyon (ERAL) au regard de la modernité qui saisit la ville après-guerre, la manière dont fonctionne cette école et ses rapports vis-à-vis de la tutelle parisienne, reste à écrire.

À partir des archives nationales (section d'architecture de l'École des beaux-arts<sup>[8]</sup>), des archives municipales de Lyon et celles départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon<sup>[9]</sup>, ainsi que quelques fonds privés<sup>[10]</sup>, il s'agira de comprendre comment cette école, créée parmi les premières ERA au début du siècle, a été désignée, en août 1940, comme l'école relai de l'ENSBA en zone libre. En effet, que sous-entend cette responsabilité ? Son rapport à la tutelle parisienne s'en trouve-t-il renouvelé ? Quel en fut l'impact tant sur la fréquentation des élèves que du corps enseignant à l'ERAL ? L'enseignement s'inscrit-il en rupture ou en continuité de la période d'avant-guerre ? Permet-il d'engager la jeune génération d'élèves architectes dans la reconstruction ?

# **1. La recomposition du rapport Paris-province**

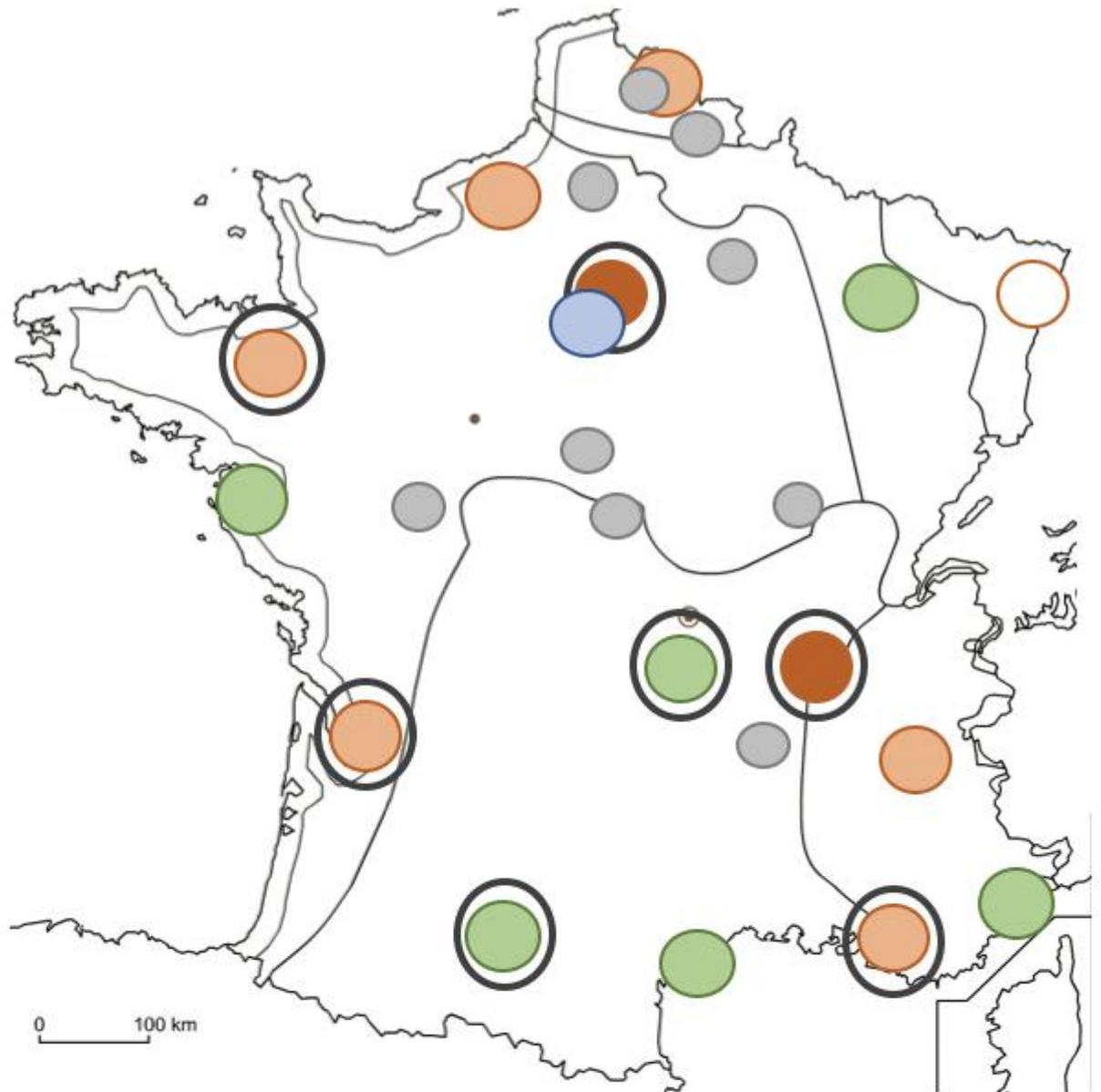
## ***1.1 Des écoles en réseau***

Au milieu des années trente, la question d'une réorganisation de l'enseignement de l'architecture se pose sous plusieurs rapports : celui entre les ERA et l'ENSBA, celui entre la formation architecturale donnée aux Beaux-Arts et à l'École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) et, plus largement, celui d'un rapprochement au système universitaire.

En 1938, une commission de rénovation de l'enseignement des beaux-arts et des arts appliqués désigne une sous-commission de coordination des ENSBA et ENSAD qui propose la création d'une « Faculté des Arts réunissant ENSAD et ENSBA<sup>[11]</sup> ». Parmi les modalités envisagées, une « section des hautes études d'architecture » couronnerait la formation et une « section d'art collectif et de décoration monumentale » réunirait architectes, peintres, sculpteurs pour travailler à des projets d'ensemble. Elles préfigurent la direction conjointe de l'ENSBA et l'ENSAD, assurée par Paul Tournon (1881-1964) entre 1942 et 1944, la section des hautes études d'architecture mise en place par la réforme

de 1941<sup>[12]</sup> et, enfin, l'atelier d'art monumental créé au lendemain de la guerre. Albert Laprade (1883-1978), inspecteur général de l'enseignement artistique et inspecteur général des Beaux-Arts, envisage une réorganisation plus globale devant la multiplicité des établissements qui dispensent un enseignement de l'architecture<sup>[13]</sup>. Parallèlement à l'ENSBA, il suggère une réorganisation des écoles d'art et d'art appliqué de province, distinguées par deux stades d'enseignement : celui dit supérieur, dispensé dans les Écoles régionales des beaux-arts et les Écoles régionales d'art appliqué, et celui dit moyen, au sein des Écoles municipales des beaux-arts et dans les cours du soir. Pour Landowski, « il y aurait lieu de réviser le statut des ERA qui, maintenant que l'expérience est faite, devraient être plus indépendantes de l'ENSBA tout en lui demeurant rattachées. Ces écoles devraient devenir des Facultés d'architecture de Lyon, Bordeaux, Lille, Strasbourg, etc... jouant un rôle mieux adapté à la formation totale des architectes qualifiés nécessaires à l'ensemble du territoire<sup>[14]</sup>».

L'armistice qui, en juin 1940, partage le territoire métropolitain en deux zones, bouscule alors le fonctionnement des ERA. L'ERA Strasbourg (ERAS), tombée sous autorité allemande, est contrainte de fermer ses portes en 1939 ; comme une partie de l'activité de l'université de Strasbourg, elle trouve refuge à Clermont-Ferrand au sein de l'École des beaux-arts<sup>[15]</sup>. À cette recomposition inter-école s'ajoute celle du rapport entre l'ENSBA et les ERA dont trois – Lyon, Grenoble et Marseille – sont situées en zone libre. Suite à la réforme qui porte réorganisation de l'enseignement de l'architecture en février 1941, une ERA d'Île-de-France est créée<sup>[16]</sup>, à laquelle sont rattachées les écoles régionales des beaux-arts de Tours, d'Amiens et d'Orléans, ainsi que l'École régionale des beaux-arts et arts appliqués de Nancy. Sans doute est-ce face à la fermeture de l'ERAS, et pour garantir la formation architecturale dans l'Est de la France, que l'École des beaux-arts et des arts appliqués de Nancy est autorisée, en 1943, à délivrer le diplôme d'architecte<sup>[17]</sup>. Les écoles des beaux-arts de Nantes, Clermont-Ferrand, Toulouse, Montpellier sont par ailleurs autorisées à donner un enseignement complet de l'architecture ; celles nationales de Dijon et de Bourges, ainsi que celles académiques de Valenciennes, Reims, Tours, Tourcoing, Saint-Etienne, Amiens et Orléans sont autorisées à donner l'enseignement préparatoires aux études normales (Fig. 1). Malgré le contexte politique et militaire, l'ENSBA parvient à étendre ses ramifications en province, par l'organisation de l'enseignement au sein de foyers régionaux.



- ENSBA et ERA Lyon (1942), écoles mères zo
- ERA
  ERA Ile de France
- Ecoles des beaux-arts (Nantes, Nancy, Clerm autorisées à donner l'enseignement compl
- Centres régionaux d'examens 1943 (admiss
- Ecoles nationales (Dijon, Bourges) et Acadé
- Tourcoing, St Etienne, Amiens, Orléans) aut

*Figure 1 : Réseau des établissements délivrant l'enseignement de l'architecture dans les années quarante*

*Réalisation A. Diener, à partir de AJ/52/972 et 1028*

## **1.2 L'ERA Lyon, école-relai de l'ENSBA en zone libre ou l'affirmation d'une « décentralisation » sous contrôle**

Face aux difficultés d'organiser à Paris, en zone occupée, les sessions d'admission et du diplôme, et afin de « rendre à l'École des beaux-arts une activité à peu près normale<sup>[18]</sup> », Landowski imagine les conditions de la reprise des épreuves. Les projets déposés en juin 1940 à l'ENSBA pourraient être jugés par les membres du jury restés à Paris ; ceux restés dans les ERA le seraient par une délégation du jury parisien. Pour renforcer le dispositif permettant d'assurer la tenue des épreuves en zone libre – au sein des ERA de Lyon, Grenoble, Marseille, de l'École des beaux-arts de Clermont-Ferrand et de l'École des beaux-arts et des arts appliqués de Nancy –, Landowski sollicite l'École des beaux-arts de Toulouse qui, « jusqu'à la libération de Paris [...] est assimilée aux ERA<sup>[19]</sup> ». Cependant, en raison du contexte, le déplacement d'une délégation du jury parisien dans ces diverses écoles s'avère périlleux.

Le 28 août 1940, l'ERA Lyon est alors désignée par Landowski comme l'école relai de l'ENSBA, en zone libre<sup>[20]</sup> pour les écoles de Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Toulouse, Alger, Rabat et Nice. Ses directeurs successifs, Arthur Kleinclausz<sup>[21]</sup> (1869-1947) puis, à partir de 14 novembre 1941, Georges Dengler<sup>[22]</sup> (1904-1983), permettent la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement de l'architecture. Ils organisent la centralisation et la réception des projets des élèves de la zone libre, les jugements qui sont « soumis à une commission qui fera fonction de jury d'architecture<sup>[23]</sup>», et transmettent les résultats à chacune des écoles ainsi qu'à Paris.

La responsabilité qu'endosse l'ERA Lyon traduit toutefois le principe d'une centralisation dont les modalités sont décidées par Paris. Composée des professeurs chefs d'ateliers de Lyon et des autres écoles régionales d'architecture – Perrin (Grenoble), Gaston Castel (Marseille) et un délégué des écoles de Clermont-Ferrand et de Toulouse – la commission est toutefois augmentée d'une délégation du jury de Paris, composée de Guérien, sous-directeur de l'ENSBA, de Chazy, examinateur de sciences, et d'un professeur de sculpture. L'effet centralisateur se vérifie également par l'obligation qui est

faite à la commission de communiquer ses résultats au « service de la centralisation à Vichy<sup>[24]</sup> ». Craignant sans doute une baisse du niveau des études qu'impliquerait cette organisation nouvelle, Landowski demande par ailleurs à Kleinclausz de veiller à ce que les examinateurs de la commission soient capables de « maintenir le niveau de nos concours<sup>[25]</sup> » et pour cela « de ne pas se montrer trop indulgents ».

Au terme de la première session d'épreuves d'admission en octobre 1940, les membres de la commission expriment leur désir de conserver le principe d'unité de traitement entre les élèves et soulignent « l'intérêt majeur à ce qu'il soit constitué, dans toute la mesure du possible, un jury unique pour toutes ces écoles<sup>[26]</sup> ». Le directeur de l'ERAL propose alors de faciliter l'intendance entre zones libre et occupée en faisant de son école le lieu de rassemblement de toutes les épreuves écrites devant un jury unique<sup>[27]</sup>. Hautecœur valide ce dispositif et affirme ainsi l'ERAL comme le centre de jugement, pour la zone libre, de toutes les épreuves d'admission et du diplôme, « dans les mêmes conditions qu'à Paris pour la zone occupée<sup>[28]</sup> ».

Les épreuves d'admission de la session de décembre 1942 se déroulent simultanément à Paris et à Lyon<sup>[29]</sup>. Mais cette organisation binaire ne satisfait pas tous les membres du Conseil supérieur<sup>[30]</sup>. Certains expriment leur vœu d'organiser les épreuves écrites d'admissibilité au sein de toutes les écoles afin d'éviter des frais de déplacement aux jeunes gens<sup>[31]</sup> ; d'autres posent plus largement la question du rapport entre l'ENSBA et ses écoles : soit ces dernières demeurent rattachées à l'ENSBA, conformément au décret du 23 janvier 1903 soit, au contraire, elles pourraient donner l'enseignement légal sans attache avec l'ENSBA. Si le Conseil est d'avis que les écoles de province deviennent autonomes et soient habilitées à distribuer l'enseignement normal seul, Robert Danis (1879-1949), en tant que directeur de l'ERAS et inspecteur des ERA, y voit un affaiblissement de ces dernières et permet l'annulation de ce projet.

Les réquisitions qui ont lieu à Lyon par les troupes allemandes<sup>[32]</sup> et le passage de la ville en zone occupée en 1943 conduit, pour les épreuves de juin, à l'ouverture de centres régionaux d'examen supplémentaires à Lille, Rouen, Marseille, Toulouse, Rennes et Bordeaux<sup>[33]</sup> ; en avril 1944 ouvrent encore les centres de Grenoble et d'Île de France<sup>[34]</sup>. Là encore, la multiplication de ces centres fait débat au sein du Conseil supérieur d'architecture. En novembre 1943, on envisage d'intégrer aux jurys des ERA des « architectes étrangers à

l'école<sup>[35]</sup>» ; en avril 1944, lors d'une séance dont Danis est absent, Georges Gromort (1870-1961) questionne la place occupée par les directeurs des ERA au sein des jurys<sup>[36]</sup> et propose même qu'ils en soient exclus<sup>[37]</sup>.

## 2. Chassés-croisés Paris-Lyon

### 2.1 L'attractivité du foyer lyonnais

Si l'ERAL – installée depuis 1935 dans les locaux de l'école de tissage réalisée par Garnier – est désignée comme école-relai du fait de la proximité de la ligne de démarcation, sans doute est-ce également pour rassurer les élèves parisiens qui mènent leurs études à Nice, Rabat ou Alger, et pour les succès de l'école.

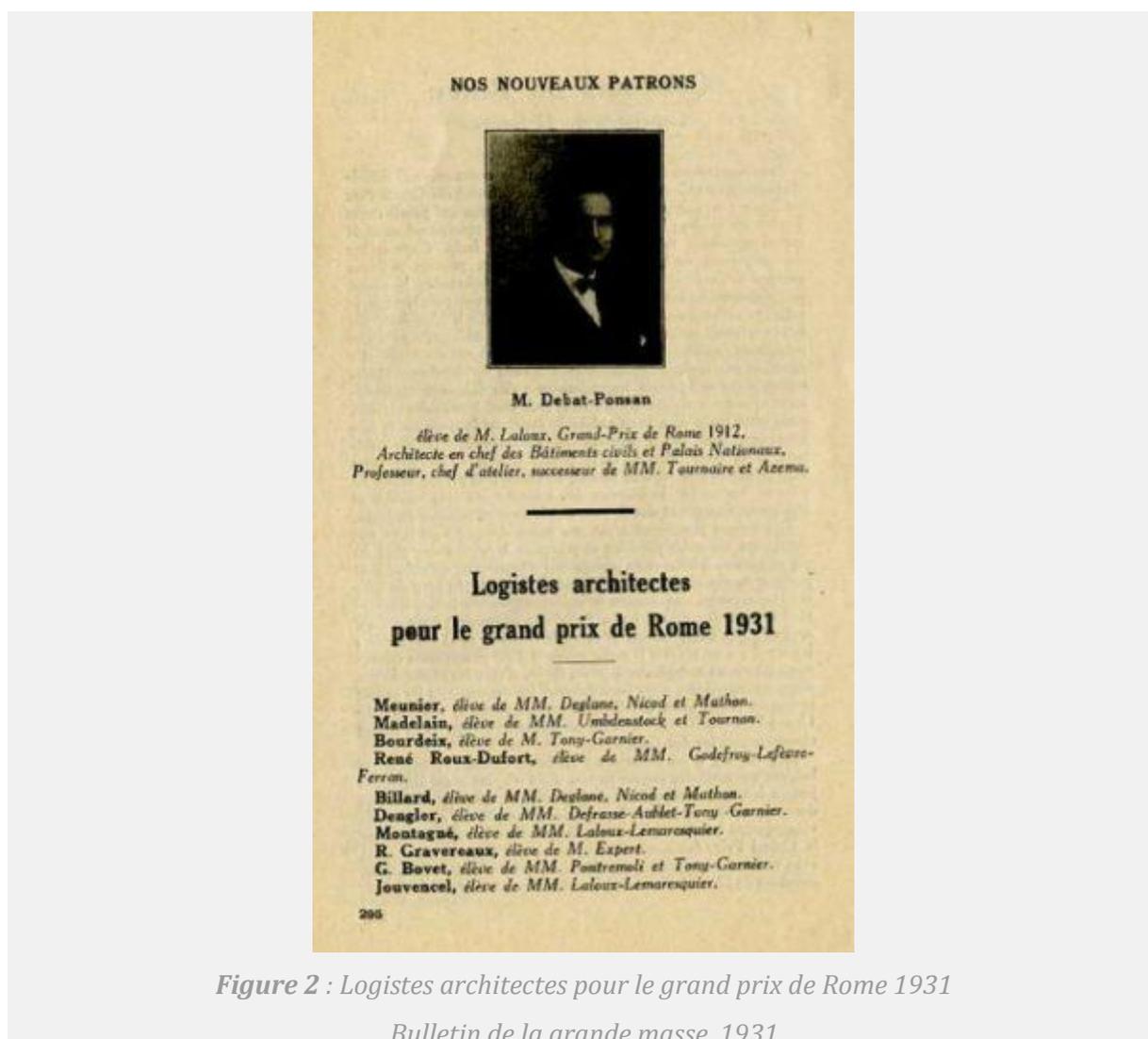


Figure 2 : Logistes architectes pour le grand prix de Rome 1931

Bulletin de la grande masse, 1931

Créée en 1906, l'ERAL bénéficie de l'antériorité d'une école des beaux-arts dont la section architecture s'était illustrée tout particulièrement avec le grand prix de Rome de Tony Garnier (1869-1948) en 1899. Élaboré à partir de 1901 à la

villa Médicis, son projet d'une cité industrielle marque les premiers architectes modernes. En 1939, l'ERAL est la plus importante des écoles de provinces tant du point de vue de ses effectifs et de ses résultats dont elle se vante parfois. Entre 1920 et 1931, ses élèves montés à Paris obtiennent cinq grands prix de Rome et deux seconds grand prix. Pour la seule année 1931, Dengler obtient le premier grand prix et Georges Bovet (1903-1980) le second (Fig. 2). L'aura de Garnier a permis à l'atelier et à l'école d'accéder à une reconnaissance nationale et internationale.

Par ailleurs, l'école bénéficie de cours dispensés par des universitaires, des artistes et des architectes renommés. Le corps professoral compte alors six universitaires, trois artistes et trois architectes dans la suite de l'histoire locale. En effet tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'EBAL partagea le palais des arts avec les facultés de lettres, de sciences, de droit et de nombreuses institutions culturelles ou sociétés savantes créant un campus stimulant au cœur de de la cité d'entre Rhône et Saône. Le rapport d'inspection de Laprade en 1941 confirme cette réputation « excellente école toujours très sérieusement dirigée... L'enseignement du dessin y demeure de premier ordre... Excellent cours d'architecture[38]».

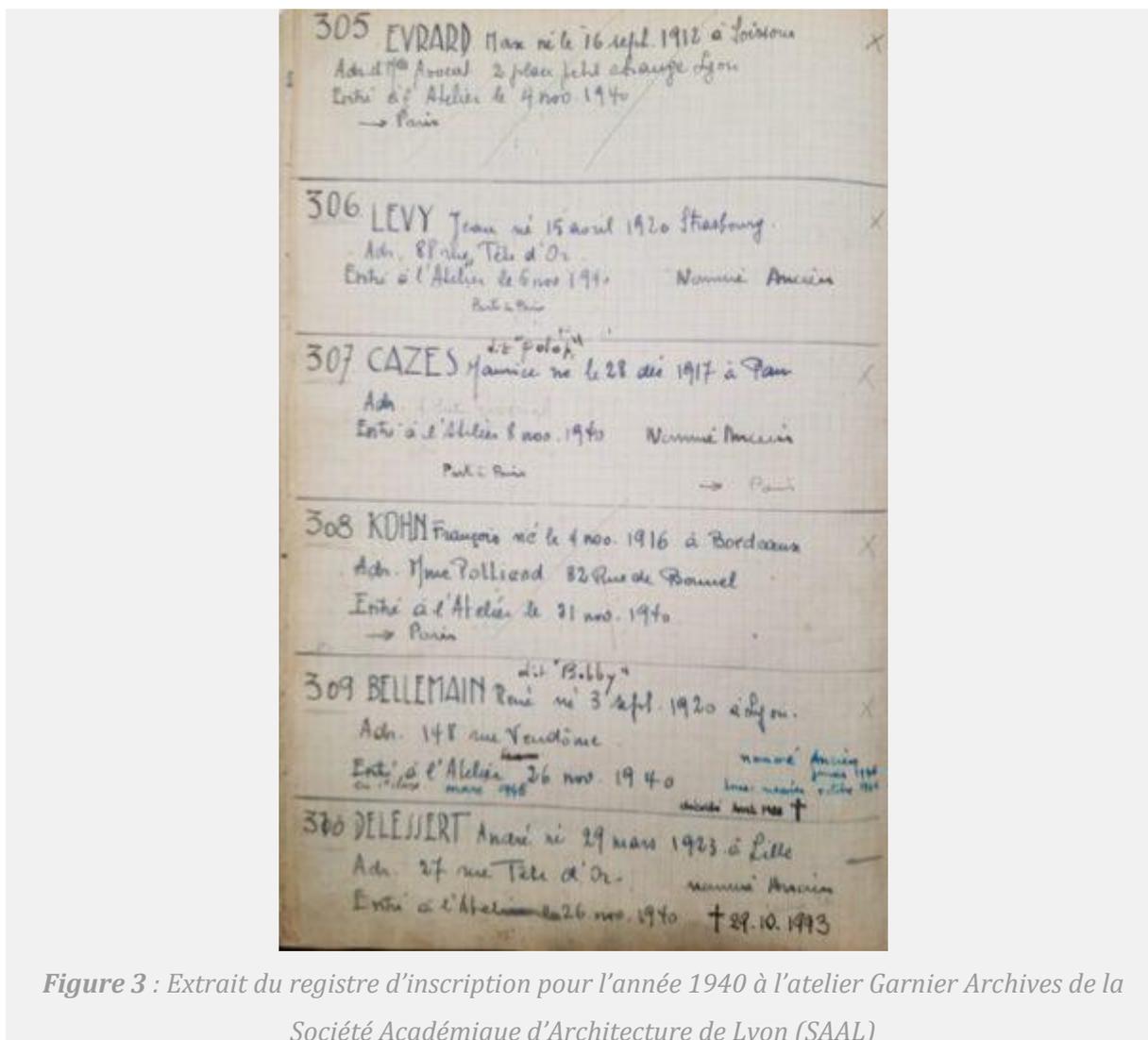


Figure 3 : Extrait du registre d'inscription pour l'année 1940 à l'atelier Garnier Archives de la Société Académique d'Architecture de Lyon (SAAL)

En zone occupée, l'insécurité et les effectifs réduits d'élèves ne facilitent pas l'organisation de l'enseignement. Des convois interzones sont organisés pour un recrutement national des aspirants aux grandes écoles par concours et pour assurer aux élèves le passage en zone occupée afin d'y poursuivre leurs études. Ne sont concernés que les élèves attestant sur l'honneur d'être « de nationalité française et de race aryenne<sup>[39]</sup> » et justifiant que leur déplacement est nécessaire pour la poursuite de leurs études. Un accord est mis en place entre la Société nationale des chemins de fer et le ministère afin d'organiser deux séries de convois, début et fin octobre 1942. Les gares de rassemblement sont prévues à Lyon, Clermont-Ferrand, Limoges et Toulouse<sup>[40]</sup>. Ces liaisons ont facilité l'accueil et l'inscription à l'ERAL, comme à l'ERA Marseille ou l'ERA Grenoble, d'élèves parisiens, rouennais, bordelais....(Fig. 3). Aussi au sein de chaque école se créent des échanges entre locaux et réfugiés. À Lyon, l'effectif des élèves inscrits à l'atelier double, passant de 110 en 1939 à 220 en 1943. Le

rattachement à l'ERAL de l'atelier de Grenoble comptant 50 élèves et de celui de Clermont-Ferrand en comptant 35, contribue à cette augmentation<sup>[41]</sup>. Ces variations considérables tant des effectifs, des origines, des parcours ou des situations des élèves ne sont pas sans influencer les points de vue sur l'architecture et constituent une source d'enrichissement pour son enseignement, malgré les difficultés de la situation.

## ***2.2 Michel Roux-Spitz, un Lyonnais à Paris en temps de réforme***

Sur l'axe Paris-Lyon se situe le parcours de l'architecte Michel Roux-Spitz (1888-1957) qui étudie auprès de Tony Garnier en 1908 avant de rejoindre en 1912 l'atelier Redon et Recoura au sein de la prestigieuse école parisienne. Au terme de huit années d'études, il est lauréat du concours du Grand prix de Rome ; son séjour à la Villa Médicis est marqué, comme son maître Garnier avant lui, par une certaine désinvolture vis-à-vis de l'Académie<sup>[42]</sup>. À son retour à Lyon, il amorce notamment une carrière d'enseignant en créant en 1927 un atelier extérieur concurrent de Garnier, inscrit dans la veine moderniste. Si la commande lui est notamment assurée par le maire Édouard Herriot<sup>[43]</sup> (1872-1957), Roux-Spitz nourrit le désir de s'émanciper et de faire carrière à Paris. Il s'y installe et fait du logement son terrain de jeu. Entre 1925 et 1928, il livre la fameuse « série blanche » qui lui vaut d'affirmer un style reconnaissable<sup>[44]</sup>. La double carrière qu'il mène jusqu'à la veille des années trente, entre Lyon et Paris, semble désormais inconciliable : celle du jeune architecte moderniste à Paris prend le pas sur le notable lyonnais.

Ces choix, et l'ambition que nourrit Roux-Spitz, s'inscrivent dans un arrière-plan théorique et professionnel plus large. Conscient de la mutation professionnelle qui se joue, il appelle de ses vœux la création d'un « Ordre des architectes<sup>[45]</sup> » pour régir la profession. Dans son texte *Contre le nouveau formalisme*<sup>[46]</sup>, il exprime ses points de vue vis-à-vis d'une crise formelle et idéologique de l'architecture. Le réquisitoire, autant pour le modernisme que pour l'académisme, y est féroce, mais s'il vilipende le conservatisme de l'ENSBA, il reconnaît les vertus d'un enseignement basé sur l'art de la composition.

Ces prises de positions ne l'empêchent pas d'endosser, à partir de 1942, des responsabilités au sein de cette école. Peut-être est-ce l'interruption forcée de son activité de bâtisseur qui l'amène à opérer un temps de réflexion et de se

situer parmi les courants de pensées qui recouvrent la profession. Sur proposition de Tournon, Roux-Spitz est élu professeur de théorie de l'architecture<sup>[47]</sup> et prend ses fonctions en novembre 1942<sup>[48]</sup>. Simultanément, il est nommé de membre du jury du centre de Paris pour les épreuves d'architecture d'admissibilité à la section d'études normales<sup>[49]</sup> et membre du Conseil supérieur de l'architecture. Il formule à ce titre plusieurs demandes pour que l'enseignement au sein de la section d'études normales soit « renforcé du côté des études scientifiques et techniques<sup>[50]</sup> » et préconise la création d'un « atelier-laboratoire de construction<sup>[51]</sup> » qui mettrait les élèves au contact de spécialistes sur des sujets techniques<sup>[52]</sup>. Enfin en janvier 1943, il est nommé, sur proposition du Conseil supérieur de l'architecture<sup>[53]</sup>, maître de conférences à la section des hautes études d'architecture<sup>[54]</sup>, titulaire du cours d'histoire comparée d'esthétique et de construction<sup>[55]</sup>. Dans sa conférence inaugurale, le 8 novembre 1943, Roux-Spitz croit en cette « classe de haute composition qui manquait ici, classe de composition totale, à la fois esthétique et technique, classe de culture supérieure<sup>[56]</sup> ». Il place en cette section l'espoir qu'elle donne à la France « des créateurs d'organisme publics, des chefs, des “ordonnateurs”, des maîtres d'œuvre<sup>[57]</sup> » et en appelle, pour concilier tradition et modernité, à un « nouveau classicisme [...] [et] à un intelligent modernisme<sup>[58]</sup> ». Issue de la réforme de l'enseignement de l'architecture de 1941, cette section demeure réservée à l'ENSBA et renforce alors le déséquilibre entre Paris et la province ; les ERA, dont l'enseignement se limite à la section d'études normales, deviennent les antichambres de la préparation d'une élite parisienne.

## **3. Une pédagogie entre renouvellement et stabilité**

### ***3.1 Le corps enseignant et les programmes***

Entre 1940 et 1944, le corps enseignant de l'ERAL se renouvelle. Une troisième vague de nominations s'opère, après celles de 1906 et des années 1925-1927. Elle s'effectue dans une forte continuité voire une filiation : ni la structure de l'enseignement, ni les disciplines enseignées, ni même les proportions entre professeurs architectes, artistes ou universitaires ne sont remises en cause. Le vivier lyonnais demeure majoritairement composé de professeurs nés à Lyon et dans sa région ou ayant souhaité s'y installer.

La répartition entre disciplines architecturales (théorie, composition), artistiques (dessin ornemental, dessin de figure, modelage) et scientifiques (histoire de l'architecture, histoire générale, histoire de l'art et de l'archéologie pour une part, stéréotomie, géométrie descriptive et perspective, mathématiques d'autre part et enfin physique et chimie, construction et législation) est maintenue.

Le cours de théorie de l'architecture est sous le professorat de l'architecte Jean Cateland (1906-1977) depuis 1927. Celui de construction, professé par Garnier de 1906 à 1937 est transmis à son ancien élève et ami André Tessier (1895-inc.) en 1938. Quant au cours de modelage, il passe en 1942 des mains de Louis Prost (1876-1945) à celles de Charles Machet (1902-1980), prix de Paris 1931 et de Louis Bertola (1891-1973), premier second grand prix de Rome de sculpture en 1920 puis grand prix de Rome de sculpture en 1923. Les cours d'histoire et d'archéologie, de géométrie descriptive, de mathématiques, de physique et de chimie changent également de mains entre 1937 et 1942 mais demeurent sous les professorats d'universitaires. Pour exemple, le cours de physique et minéralogie donné par Henri Lonchambon<sup>[59]</sup> (1896-1969) est transmis à Jean Colonge (inc.) qui disposait d'un cabinet de physique et d'un laboratoire de chimie forts utiles à l'ERAL.

La composition du corps enseignant de l'ERAL se distingue de celle de l'ENSBA qui semble s'ouvrir plus tardivement aux universitaires. Pierre Lavedan (1885-1982), titulaire de la chaire d'histoire de l'art moderne à la Sorbonne, prend notamment à l'ENSBA le cours d'histoire générale de l'architecture en 1940-1941 ; Jean Cabannes (1885-1959), professeur à la faculté des sciences de Paris et doyen et directeur du laboratoire de recherches physiques de la Sorbonne, dispense en 1941-1942 le cours de physique, chimie et géologie à l'École des beaux-arts ; Robert Rey (1888-1964), conservateur en chef des Musées nationaux, directeur des Arts plastiques à la direction des Beaux-Arts et membre de l'Académie, enseigne l'histoire de l'art en classe préparatoire à l'ENSBA au cours de l'année 1944-1945. En plus de Roux-Spitz, quelques anciens élèves de l'ENSBA dispensent également des cours ; citons, pour l'année 1943-1944, Henri Lagriffoul (1907-1981) pour le modelage<sup>[60]</sup>, Robert Cami (1900-1975) pour le dessin et la figure<sup>[61]</sup>, et Lucien Malavard (1910-1990) pour la géométrie descriptive<sup>[62]</sup>.

### ***3.2 L'atelier Bourdeix***

En parallèle de l'enseignement théorique, l'atelier occupe une place prépondérante dans la formation des jeunes architectes. En 1936, Garnier s'appuie sur les services de son ancien élève Bourdeix qui prend sa suite à la tête de l'atelier en 1937. S'il remporte de nombreux succès entre les deux guerres, il est néanmoins chahuté. Dans la suite de l'avant-garde architecturale lyonnaise, Jean Zumbrennen (1921-1975) et Jean Marin (1943-inc) échouent dans leur tentative de créer un second atelier en 1942. En 1945, Bourdeix appelle par ailleurs Louis Piessat (1904-1999) à l'aider dans sa tâche pour faire face à l'affluence d'élèves après-guerre. L'atelier Garnier-Bourdeix-Piessat, dit du Gourguillon, fait l'objet d'un regard critique et d'un questionnement de la part de plusieurs élèves modernistes qui le trouve trop proche des « méthodes » beaux-arts et insuffisamment ouvert aux enjeux urbains et sociaux. En 1949, à la demande d'un groupe d'élèves dissidents, René Gagès (1921-2008), ancien élève de l'atelier Garnier-Bourdeix, crée le second atelier extérieur et non-officiel de l'ERAL. Gagès sera rejoint en 1951 par François-Régis Cottin (1920-2013), ancien élève de l'atelier Garnier-Bourdeix, à la tête de l'atelier dit de la rue de Savoie. L'ERAL est alors la seule école de province à posséder deux ateliers ce qui, aux yeux du règlement, lui permet de délivrer le diplôme.

*Le Topoil* (Fig. 4), bulletin de l'atelier créé en 1940, fait le point sur la situation des élèves de l'école de manière à maintenir un lien de solidarité entre tous : « architectes établis, jeunes ou plus autant, anciens ou actuels de l'atelier, présents ou éloignés, captifs trop loin à notre gré, travailleurs dépaysés ou encore chez nous[63] ». Sa diffusion auprès des architectes lyonnais permet de renflouer la caisse des prisonniers. Le bulletin n'oublie pas les « choses graves[64] » mais les textes ne souhaitent pas en parler par pudeur et préfère voir, dans la continuité du travail du jour, ce « demain à construire, soucis et plans compris[65] ».

L'atelier est un lieu de débat et son environnement culturel n'est pas sans incidence sur les orientations et la pensée architecturales. Les élèves de l'atelier lyonnais peuvent alors partager une atmosphère avant-gardiste initiée par le peintre lyonnais Pierre Combet-Descombes (1885-1966) entre-guerre à travers les revues *Promenoir* et *Le mouton blanc*, prolongée par la revue *Manomètre* dirigée par le docteur Émile Malespine (1892-1953) qui vise un débat international. Elle s'intéresse aux courants artistiques comme le

dadaïsme, le surréalisme, le mouvement moderne international, le constructivisme. Elle publie entre autres des dessins de Garnier ou de l'un de ces anciens élèves le peintre et architecte Louis Thomas (1892-1989). Son influence demeure cependant limitée à une minorité moderniste d'élèves architectes contestant l'académisme de l'enseignement des beaux-arts[66]. En 1934, Marcel Michaud (1898-1958) crée la galerie lyonnaise *Stylclair* où sont exposées des meubles de Le Corbusier (1887-1965), Charlotte Perriand (1903-1999), Guérit Rietveld (1888-1963), Max Bill (1908-1994), André Sornay (1902-2000), Alvar Alto (1898-1976) et Marcel Breuer (1902-1981). La galerie *Folklore-Stylclair* devient également le lieu de rencontre de l'avant-garde lyonnaise où se côtoient architectes, artistes, poètes, cinéastes, acteurs, musiciens. Pendant la période 1940-1944, cette galerie, installée rue Terme au bas des pentes de la Croix-Rousse, accueille les élèves architectes en formation dans l'atelier situé à deux pas rue Vieille-Monnaie.



*Figure 4 : Affiche de propagande 1943*

*Le topoil n°2, revue de l'ATG destinée aux nombreux prisonniers de guerre de l'ERA Lyon, introduction de Pierre Bourdeix 25 octobre 1943. Coll. part. Ch. Marcot*

### **3.3 Des concours aux diplômes, l'activité des élèves**

La pratique des concours s'organise selon le même système centralisateur qu'avant-guerre puisque les sujets des concours d'émulation sont donnés depuis Paris par Roux-Spitz, en tant que professeur de théorie, et ceux de Fondations par la commission des programmes de l'Académie des beaux-arts. Face à l'interruption de la publication des recueils de concours<sup>[62]</sup> entre 1939 et 1949, les archives ne livrent qu'une vision fragmentaire des travaux menés par

les élèves<sup>[68]</sup>. Entre novembre 1942 et juin 1944, en plus des sessions d'admission et de diplômes organisés pour le centre de Paris<sup>[69]</sup>, l'activité des concours poursuit un rythme régulier avec 11 concours de Fondations<sup>[70]</sup>, 3 concours de construction, 19 concours de première classe (12 projets rendus, 5 esquisses et 2 épreuves du concours des trois arts) et 27 de seconde classe (9 projets rendus, 9 esquisses et 9 éléments analytiques). Le principe de classes (2<sup>e</sup> et 1<sup>e</sup> classes) est maintenu alors que le règlement de 1941 prévoit une section d'études normales articulées en trois années d'études<sup>[71]</sup>. Sans trace des dessins primés et contenu des énoncés, seule l'analyse des intitulés des concours permet d'envisager la teneur des contenus proposés. Une grande partie d'entre eux semble imperméable au contexte : *Un avant-corps en péristyle* demeure ancré dans la veine d'une culture classique, et *Une fontaine adossée* rappelle ce sujet traditionnel donné à de multiples reprises avant-guerre. Quelques autres portent sur des équipements, comme *La bibliothèque type d'une grande cité moderne*, *Une école supérieure d'électricité*, *Une piscine*, *Une école primaire* ou *Un grand magasin* ; certains enfin traduisent des intérêts urbains, comme *Une place de marché*, *Une cité ouvrière* ou *Une station de sports d'hiver*. Deux sujets laissent entrevoir une allusion au contexte de guerre en proposant *Un centre de secours* et *Une chapelle des maîtres d'œuvre*. La reconstruction, qui pourtant plane sur le milieu professionnel, demeure la grande absente. Les conditions dans lesquelles les sujets sont formulés par Roux-Spitz mériteraient d'être vérifiées, mais celui-ci ne semble pas répondre à l'ambition qu'il nourrissait : développer un enseignement « réaliste et vivant<sup>[72]</sup> » par des concours qui accordent « une part prépondérante à la fois à la vie moderne et à ses problèmes angoissants<sup>[73]</sup> ».

Un concours exceptionnel, entrepris en 1943 par Tournon, traduit cependant une emprise avec le contexte militaire – honorer la mémoire des prisonniers de guerre – et scolaire – encourager la collaboration des élèves architectes et artistes. Exécutée par les prisonniers de guerre, *L'église du prisonnier*, objet du concours, symboliserait « le redressement de la France qui a pris corps dans les méditations des camps<sup>[74]</sup> ». Elle trouverait place à Paris, à la paroisse St Eloi, et ferait l'objet de deux phases : un concours d'idée réservée aux prisonniers de guerre dont les « conceptions les plus heureuses » seront retenues pour une seconde phase permettant de les étudier plus concrètement<sup>[75]</sup>. Les concurrents sont priés d'exprimer un parti « franchement monumental [car]

aucun programme ne saurait le justifier plus pleinement », de ne se laisser guider « par aucun souci de la dépense » afin de mobiliser toutes les ressources de l'art « au service d'une grande idée et de créer là, quelque chose de durable et de beau ». Ce concours n'aboutit pas, malgré les dispositions imaginées pour permettre aux prisonniers français d'y prendre part<sup>[76]</sup>. Les diplômes, dont les sujets sont choisis par leurs élèves, traduisent les intérêts de ces derniers et une emprise hypothétique avec le contexte, qu'il soit d'ordre architectural, stylistique ou politique. Les archives de l'ENSBA, vides de tout dessins, ne laissent entrevoir qu'un commentaire formulé par le jury à l'occasion du prix Guadet du meilleur diplôme en 1944. Il salue le « remarquable emploi d'éléments préfabriqués<sup>[77]</sup> » qu'a entrepris l'élève Jean Chemineau (1916-1964), élève de Perret, pour *Une orangeraie à Mechra-ben-Abbou*.

À l'inverse, les archives privées des lyonnais Pierre Tourret (1914-2007) et Paul Grange-Chavanis (1914-2005) ne délivrent aucune information sur les commentaires formulés par le jury lors de la soutenance de leurs diplômes en 1942, mais comportent les dessins respectivement réalisés pour *Une légation de France en Iran* (Fig. 5) et *Un casino* (Fig. 6). Le premier, à travers ses perspectives, développe les traits caractéristiques de l'architecture perse – le patio agrémenté d'une fontaine et des baies orientales – et use de couleurs vives pour marquer les contrastes. La simplicité de l'architecture, soulignée par des lignes épurées, prend place dans un décor sommaire de dunes et de pins. Le second présente une composition plus classique : l'édifice monumental, lové dans un parc arboré, impose par ses volumes massifs percés de baies généreuses et ornés de généreuses sculptures qui inscrivent l'ensemble dans une tendance art déco. Si ces travaux affirment la persistance de certaines pratiques d'avant-guerre – des sites hors-sol, isolés et dénués de contexte et de contraintes – ils traduisent toutefois un contexte politique – comme la restauration du prestige de la France auprès du chah d'Iran – ou annoncent les orientations que donneront ensuite leurs auteurs à leur carrière.



**Figure 5 :**

*Une légation de France en Iran*

*Diplôme de Pierre Tourret, 1942*

*Coll. part. famille Tourret ; dépôt aux Archives de la SAAL (en cours de classement)*



*Figure 6 :*

*Un casino*

*Diplôme de Paul Grange-Chavanis, 1942*

*Coll. part. famille Grange-Chavanis ; dépôt aux Archives de la SAAL (en cours de classement)*

## **Conclusion : paradoxes ?**

Bien que brève, la période Vichy a pourtant engagé des mesures qui n'avaient pas été entreprises à l'ENSBA depuis 1863. La réforme de l'enseignement de l'architecture et les relations nouvelles qui s'installent entre les écoles réservent cependant des réceptions mitigées, qui peuvent apparaître paradoxales sous trois aspects. Le premier relève des échanges car, malgré le contexte, les années 1940-1944 ont cristallisé des changements possibles et ouvert les frontières existantes tant sur l'aspect géographique, historique ou culturel. Les horizons imposés par la guerre se sont avérés des lieux de nouvelles rencontres et découvertes, comme s'il fallait, au-delà des drames, engager l'avenir. Aussi, même si le règlement de février 1945<sup>[178]</sup> marque un retour au système d'enseignement antérieur, les mentalités se sont sans doute familiarisées avec d'autres angles de vues et ont permis de mieux cerner les complémentarités possibles entre les diverses écoles, et entre Paris et province.

Le deuxième aspect concerne la décentralisation de l'enseignement. Alors que la désignation de l'ERAL comme école-relai de l'ENSBA pour la zone libre pouvait être l'occasion d'une émancipation vis-à-vis de la tutelle, cette perspective plonge cependant les élèves architectes dans la tourmente. Les Lyonnais de l'atelier Garnier et Bourdeix entreprennent la « défense des ERA<sup>[179]</sup> » en déplorant la perte de « l'esprit d'école » qui s'opère par le jury centralisé en région et craignent qu'une coupure définitive entre l'ENSBA et les ERA n'entraîne qu'un « état de désordre et de déséquilibre ». Ils en appellent à une reprise des jugements communs à Paris pour être mis « en concurrence avec [...] [leurs] camarades de toute la France<sup>[180]</sup> ». Les élèves parisiens revendiquent également un retour au règlement d'avant-guerre ; qualifiant les ERA d'« indispensables<sup>[181]</sup> » ils demandent à ce qu'elles bénéficient de « soins particuliers, de subventions largement accrues, et surtout des liaisons et contacts incessants avec Paris, son jugement et ses expositions, son émulation ». Plus largement, ils exigent la suppression de la section des hautes études<sup>[182]</sup> – car elle ne réserve une série d'enseignements nouveaux qu'à une

poignée d'élèves admis, et rallonge encore la durée des études – mais souhaitent que le cours d'urbanisme soit maintenu et que les concours situent désormais chaque programme « dans l'espace et dans la vie, avec des précisions sur le cadre urbain ou rural ». Malgré ses ambitions, Roux-Spitz n'est pas parvenu à réactualiser la tradition des concours, le poussant à démissionner en octobre 1944<sup>[83]</sup>. C'est au sein de *L'Architecture française*, dont il est nommé rédacteur en chef en 1943, à la suite d'André Hilt (1906-1946), qu'il exprime son point de vue sur l'enseignement à l'ENSBA « resté loin des métiers et de la pratique<sup>[84]</sup> » et qu'il tente, en tant que représentant encore actif d'une période caractéristique d'avant-guerre, d'établir un lien entre sa génération et celle, plus jeune, qu'il a côtoyé lors de son bref passage aux Beaux-Arts.

Enfin, le dernier aspect a trait à la (re)construction, qui s'engage dès l'année 1940 par l'agrément des architectes en vue de la réalisation des opérations. Les premières relations de l'administration et de l'Ordre des architectes sont tendues : les membres du conseil national de l'Ordre refusent de faire partie de la commission d'agrément, opposant à l'administration ce droit de contrôle<sup>[85]</sup>. Une distribution des rôles (les statuts d'inspecteur général de l'urbanisme, d'architecte en chef, d'architecte d'opération...) se profile alors, créant une nouvelle hiérarchie dans la profession. Comme l'évoque Robert Joly, une telle procédure d'encadrement trouve son fondement dans l'absence de pratique chez la plupart des architectes durant l'entre-guerres et institue un monopole sur la commande qui oriente, de fait, le débat architectural<sup>[86]</sup>. Les jeunes architectes se réunissent en ateliers pour répondre aux différents concours lancés par le commissariat technique à la reconstruction immobilière auquel succède, après la Libération, le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme. De nouveaux horizons architecturaux et urbanistiques s'ouvrent à Lyon comme dans toutes les grandes villes du pays. La continuité assumée de l'enseignement de l'architecture pendant la guerre permet d'engager les architectes dans le mouvement de la reconstruction puis celui des grands ensembles (Fig. 7), et de répondre aux exigences du moment pour loger les populations dans les murs d'une nouvelle modernité.



*Figure 7 :*

*Immeuble « UC1 », Unité de voisinage de Bron-Parilly, 1952-1960*

*Pierre Bourdeix, René Gagès, Frank Grimal architectes*

*Archives de la SAAL, fonds Gagès (17.B)*

- [1] LAURENT Stéphane, « Décoration, design et politique : l'École nationale supérieure des arts décoratifs de 1940 à 1968 », in LAURENT Stéphane (dir.), *Une émergence du design. France 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, site de l'HICSA, p. 7-67.
- [2] AN, F/21/8091, Note de Louis Hautecoeur adressée à Monsieur le secrétaire d'État, 03.05.1941.
- [3] BRUCCULERI Antonio, *Du dessein historique à l'action publique. Louis Hautecœur et l'architecture classique en France*, Paris, Picard, 2007.
- [4] POULAIN Caroline, « Louis Hautecœur et Vichy : pensée et action politique d'un historien de l'architecture », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 3, 2002, p. 103-111.
- [5] COHEN Jean-Louis, « L'École des beaux-arts, de Paris à Marseille et à la Prusse orientale », in COHEN Jean-Louis (dir.), *Architecture et urbanisme dans la France de Vichy*, Paris, Ed. du Collège de France, 2020, p. 165-182.
- [6] MARTINON Jean-Pierre, *Traces d'architectes. Éducation et carrières d'architectes grands prix de Rome aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles en France*, Paris, Anthropos, 2003.
- [7] REY Jacques, *Lyon, cité radieuse, une aventure du mouvement moderne international*, Lyon, Ed. Libel, 2010.
- [8] Essentiellement AN, A/52/807, 952, 972 et 1028, ainsi que AN, F/21/8091 et 8092.
- [9] Essentiellement 524W aux AML et 5132W/2 à 7 aux ADM.
- [10] Essentiellement ceux de Pierre Turrett et de Paul Grange-Chavanis anciens membres de la Société Académique d'Architecture de Lyon (SAAL).
- [11] AN, AJ/52/972, compte-rendu de la sous-commission de coordination des ENSAD et ENSBA, séance du 18.03.1938.
- [12] Arrêté du 17.02.1941.
- [13] AN/52/972, note d'Albert Laprade, « Réorganisation de l'enseignement artistique en province », s. d. [vers 1941].
- [14] AJ/52/972, lettre de Paul Landowski, directeur de l'ENSBA, à Louis Hautecoeur, directeur général des Beaux-Arts, s. d. [vers 1940].
- [15] AN, F/21/8091, note de Landowski au ministre de l'Éducation nationale sur la reprise de l'activité de l'École des beaux-arts, 20.07.1940. Voir

également ABADIE Shahram, « L'enseignement de l'architecture à Clermont-Ferrand avant 1968 », *HEnsA20*, Carnet de recherches du comité d'histoire du ministère de la culture, 2018 [<https://chmcc.hypotheses.org/6113>].

[16] Voir BRUCCULERI Antonio, *Du dessein historique à l'action publique*, *op. cit.*, p. 320.

[17] Décret du 21.10.1943. La section d'architecture de l'École des beaux-arts de Nancy aurait été créée en 1946 ; un doute persiste quant à la création de l'ERA de Nancy. Voir également la communication de Gilles Marseille au séminaire HEnsA20 du 12 février 2021, intitulée *minuscule capitale. Ou comment Nancy, capitale de l'Est, s'en remet à Paris pour décider du sort de la formation architecturale en Lorraine (1881-1946)*. A paraître.

[18] AN, F/21/8091, lettre de Landowski à Émile Mireaux, ministre et secrétaire d'État à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts, 20.07.1940, jointe à « Note sur la reprise de l'activité de l'École nationale supérieure des beaux-arts ».

[19] *Ibid.*

[20] Lyon accueille d'autres écoles repliées telle que l'école libre des sciences politiques. Voir AN, F/21/8092, note du secrétaire d'État adressée à l'Instruction publique, 05.02.1941.

[21] Venu de l'université, il est nommé directeur de l'EBAL et de l'ERAL de 1928 à 1941. Médiéviste, membre de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon, il est président de la commission des musées de la ville et l'un des fondateurs de la commission des études rhodaniennes. Son ouvrage *Lyon des origines à nos jours*, publié en 1925, donnait aux élèves la connaissance de l'histoire urbaine.

[22] Désigné directeur de l'EBAL et de l'ERAL suivant la décision d'une commission *ad'hoc* réunie le 21.11.1941 dans le bureau de Georges Villiers (1899-1982), maire de Lyon entre 1941 et 1942 assure ses fonctions jusqu'au 13.11.1946. Sa résidence parisienne et son activité modérée des travaux d'architecture lui permettent de consacrer du temps aux écoles lyonnaises. Cette double localisation lui offre le bénéfice d'un laisser-passer permanent. Il peut alors maintenir un contact avec Paris dans le cadre de l'application de la réforme de l'enseignement de l'architecture dont l'interprétation nécessite des échanges fréquents. Durant cette période, il a permis de maintenir une unité d'enseignement entre zone occupée et zone libre.

[23] ADRML, 5132W2, lettre de Paul Landowski adressée au directeur de l'ERA Lyon, 28.08.1940.

[24] *Ibid.*

[25] AN, F/21/8091, lettre de Paul Landowski au directeur de l'ERA de Lyon, 01.10.1940.

[26] AN, F/21/8091, lettre du directeur de l'ERA de Lyon à Louis Hauteœur, 08.10.1940.

[27] AN, F/21/8092, lettre du directeur de l'ERA de Lyon à Louis Hauteœur, 18.10.1940.

[28] AN, F/21/8092, lettre de Louis Hauteœur au directeur de l'ERA de Lyon, 22.10.1940.

[29] AN, AJ/52/1028, compte-rendu du Conseil supérieur de l'architecture, 35<sup>e</sup> séance, 23.10.1942.

[30] Le Conseil supérieur de l'architecture est composé de Debat-Ponsan, chef d'atelier à l'ENSBA ; C. Lefevre, architecte et inspecteur général des Bâtiments Civils et Palais Nationaux ; Paquet, architecte et Inspecteur général des Monuments historiques ; Danis, Inspecteur général des Bâtiments Civils, chargé de l'inspection des ERA ; Delabarre, directeur de l'ERA Rouen ; Gromort, architecte DPLG ; Marrast, architecte DPLG ; Olmer, architecte DPLG et professeur à l'ENSBA. AN, F/21/8091, s. d. [vers 1942].

[31] AN, AJ/52/1028, compte-rendu du Conseil supérieur de l'architecture, 36<sup>e</sup> séance, 27.10.1942.

[32] MEIER Élisabeth, « Les services d'occupation et de répression allemands à Lyon (1942-1944) », in *Lyon dans la Seconde Guerre mondiale : Villes et métropoles à l'épreuve du conflit*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 37-50.

[33] Arrêté du 05.06.1943.

[34] AN, F/21/8091, note pour le *Journal Officiel* du 26.04.1944 par le sous-directeur, chef du bureau de l'enseignement et des manufactures nationales.

[35] Pour l'ERA Lyon, on envisage Pierre Vernier, Gabriel Bonamour et Louis Mortamet, architectes à Lyon, Fernand Kaminsky, architecte à Grenoble, Édouard Hur, architecte à Saint-Etienne et Marcel Jarrier, architecte à Clermont-Ferrand. Voir AN, AJ/52/1028, compte-rendu du Conseil supérieur de l'architecture, 48<sup>e</sup> séance, 22.10.1943.

[36] AN, AJ/52/1028, compte-rendu du Conseil supérieur de l'architecture, 53<sup>e</sup> séance, 24.04.1944.

[37] Il propose même qu'un arrêté modifie en ce sens l'article 6 de l'arrêté du 17.02.1941.

[38] ADRML, 5132W1, M. Laprade, rapport d'inspection 1941.

[39] AN, F/21/8091, communiqué du recteur de l'académie de Clermont-Ferrand sur les « convois interzones pour les élèves des grandes écoles », s. d. [1942].

[40] Aucun document d'archives ne permet cependant de quantifier ces divers flux entre Paris et la province.

[41] ADRML, 5132W1, minute du directeur de l'ERAL au conseiller d'État, secrétaire général des Beaux-arts, 04.11.1943.

[42] Considérant que ce séjour l'éloigne de la commande et d'une pratique professionnelle dont il se languit, il est autorisé en décembre 1923 à accomplir sa quatrième année en France et ne fera aucun envoi. Voir RAYNAUD Michel, LAROQUE Didier, REMY Sylvie (dir.), *Michel Roux-Spitz, Architecte 1888-1957*, Liège, Ed. Mardaga, 1983.

[43] Il lui permet notamment de concevoir, entre 1924 et 1929, des salles municipales des fêtes du quartier de la Croix-Rousse et du quartier de Vaise, une école dentaire et dispensaire, une école d'artisanat rural et d'agriculture ou encore une série de projets pour la SNCF.

[44] Roux-Spitz Michel, *Réalisations*, t. I : 1924-1932 ; t. II : 1932-1939, Paris, Vincent, Fréal & Cie, 1934 et 1940.

[45] Roux-Spitz Michel, « La création projetée d'un "ordre des architectes" », *L'Architecte*, n°1, janvier 1927, p. 1-3.

[46] Roux-Spitz Michel, « Contre le nouveau formalisme », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°3, avril 1932, p. 61-63 ; réédité sous le titre *Contre le nouveau formalisme*, suivi de *Vers un nouvel ordre...* Ed. Altarima, 1994.

[47] AN, AJ/52/1028, compte-rendu du Conseil supérieur de l'architecture, 31<sup>e</sup> séance, 05.09.1942.

[48] Arrêté du 20.10.1942, publié au *JOEF* du 05.11.1942.

[49] Aux côtés de l'architecte président du Conseil supérieur de l'ordre et de Gromort, Houllier et Marrast pour l'année 1942, et de Gromort, Madeline et Mathon pour l'année 1943. Voir AN, AJ/52/1028, compte-rendu du Conseil supérieur de l'architecture, 35<sup>e</sup> séance, 23.10.1942, et 46<sup>e</sup> séance, 04.06.1943.

[50] AN, AJ/52/1028, compte-rendu du Conseil supérieur de l'architecture, 48<sup>e</sup> séance, 22.10.1943.

[51] *Ibid.*

[52] *Ibid.*

[53] *Ibid.*

[54] La section des hautes études d'architecture est créée par le décret du 26.07.1941, art. 2.

[55] AN, AJ/52/1028, compte-rendu du Conseil supérieur de l'architecture, 41<sup>e</sup> séance, 08.01.1943.

[56] ROUX-SPITZ Michel, « Leçon inaugurale de M. Michel Roux-Spitz », *L'Architecture française*, 1943, n°37, p. 3.

[57] *Ibid.*, p. 5.

[58] *Ibid.*

[59] Professeur de minéralogie à la faculté des sciences de Lyon, il est directeur du centre national de la recherche scientifique appliquée, directeur général éphémère du centre national de la recherche scientifique, initiateur de l'institut national des sciences appliquées et a engagé une réflexion sur les défis de la science qui l'amènèrent à privilégier, à la recherche isolée, celle en équipe. Ces positions sont à l'origine du système français de la recherche.

[60] *JOEF* du 09.01.1944.

[61] *JOEF* du 07.12.1943.

[62] *JOEF* du 30.03.1943.

[63] *Topoil* n°2, 1942, propos introductif du patron Pierre Bourdeix.

[64] *Ibid.*

[65] *Ibid.*

[66] REY Jacques, « Marcel Michaud à l'avant-garde de l'architecture lyonnaise », in BERTHON Laurence, RAMOND Sylvie, STUCILLI Jean-Christophe, *Le poids du monde, Marcel Michaud (1898-1958)*, Lyon, Ed. Fage, 2011.

[67] *Les concours d'architecture* [des années scolaires 1906 à 1967], Paris, Vincent, Fréal & Cie, s. d.

[68] AN, A/52/807.

[69] Entre ces dates, deux sessions d'admission à la section d'études normales sont organisées ; 50 élèves sont admis sur 69 candidats. Deux sessions d'admission à la section des hautes études sont également organisées en février et en septembre 1943 ; 15 élèves sont admis sur 27 candidats. Enfin, à l'occasion d'une session de diplôme organisée en juin 1943, 19 diplômes DPLG sont décernés et 3 diplômes d'architectes. Voir AN, F/21/8091 et AN, AJ/52/807.

[70] 2 épreuves du concours Paulin et Labarre, 2 pour le concours Rougevin, 2 pour le concours de reconnaissance aux anciens élèves américains, 2 pour le concours Bourgeois et Godeboeuf, 2 pour le concours Delaon et Faure, et 1 pour le concours des anciens élèves américains de l'atelier Laloux. AN, AJ/52/807.

[71] Arrêté du 17.02.1941, art. 9.

[72] ROUX-SPITZ Michel, « Leçon inaugurale de M. Michel Roux-Spitz », *op. cit.*, p.4.

[73] *Ibid.*

[74] AN, AJ/52/952, projet de règlement du concours pour la construction à Paris de l'église du prisonnier, signée par Tournon, s.d. [vers 1943]. Les citations de ce paragraphe sont issues de ce document.

[75] Le règlement stipule que le concours est ouvert « à tous les architectes membres ou futurs membres de l'ordre des architectes et à tous les artistes professionnels ».

[76] Le règlement stipule que « le rendu du concours aura lieu le 31.10.1943 par le constat du dépôt du projet entre les mains des autorités allemandes. Les dessins [...] seront signés et remis en rouleau à l'homme de confiance au camp qui demandera le *Gepprüft* aux autorités allemandes et le transmettra au Bureau Universitaire de Berlin, pour être acheminé au Comité d'entr'aide aux architectes prisonniers, 14 rue du Cherche Midi, à Paris, 6<sup>e</sup> ».

[77] AN, AJ/52/807.

[78] Arrêté du 25.02.1945.

[79] AN, AJ/52/1028, rapport sur les écoles régionales d'architecture, joint à la lettre de René Bonnarel, massier de l'atelier Tony Garnier et Pierre Bourdeix à l'ERA Lyon, adressée à M. Le Président du Conseil supérieur de l'architecture, 17.12.1943.

[80] AN, AJ/52/1028, lettre de René Bonnarel, massier de l'atelier Tony Garnier et Pierre Bourdeix à l'ERA Lyon, du sous-massier et du délégué aux prisonniers, adressée à M. Le Président du Conseil supérieur de l'architecture, 04.02.1944.

[81] AJ/52/972, lettre du grand massier de l'ENSBA, Henry Bernard, adressée au ministre de l'Éducation nationale et des BA, 01.10.1944.

[82] La section des hautes études est remplacée par une section d'application des hautes études par le décret du 27.11.1946, dont l'application est précisée

par l'arrêté du 02.12.1946. La séance inaugurale a lieu le 07.04.1948, et sera définitivement supprimée l'année suivante.

[83] RAYNAUD Michel, LAROQUE Didier, REMY Sylvie (dir.), *Michel Roux-Spitz, Architecte 1888-1957, op. cit.*, p. 66.

[84] ROUX-SPITZ Michel, « D'un mois à l'autre », *L'Architecture française*, n°43, 1944, p. 2.

[85] JOLY Robert, « Période 1940-1950 », in « Architecture-architectes, enseignement, institutions, profession », IFA, 1981.

[86] *Ibid.*

### **RÉSUMÉ :**

La période 1940-1944 constitue un moment particulier dans l'histoire de la section d'architecture de l'École des beaux-arts et de son rapport avec les Écoles régionales créées au début du siècle. Si Caroline Poulain (2001) et Antonio Bruculeri (2007) l'ont éclairé par le biais de l'action de Louis Hautecoeur, et Jean-Louis Cohen (2020) a mis notamment l'accent sur l'activité des prisonniers de guerre, les modifications apportées au système pédagogique, dans un nouveau rapport Paris-province, méritent d'être observées au regard d'un contexte politique et professionnel en mutation, tout comme le rôle particulier d'école mère qu'endosse, pour la zone libre, l'École régionale d'architecture de Lyon.

À partir de fonds institutionnels (archives de la section architecture de l'École des beaux-arts aux Archives Nationales, archives municipales de Lyon et départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon) et privés, l'article revient sur la recomposition qui s'opère dans le rapport Paris-province durant la guerre. Il interroge, par le cas lyonnais, l'application de la réforme de 1941, les dispositifs déployés pour assurer la continuité de l'enseignement et les recompositions pédagogiques qui sont à l'œuvre. La restitution partielle des programmes d'enseignement, des concours et des chassés-croisés des élèves et des figures enseignantes, sont tant d'éléments qui permettent de reconsidérer les ruptures ou les continuités du « moment Vichy » dans une perspective plus large de l'histoire de l'enseignement. Enfin, il convient de questionner l'héritage de cette réforme et de cette période qui, bien que brefs (1940-1944), cristallisent sans doute des changements possibles tant sur l'aspect géographique, historique ou culturel et permettent, par la poursuite

de l'enseignement de l'architecture, d'engager les jeunes architectes dans le mouvement de la reconstruction.

---